



Avec le TCSP,



Transports Collectifs en Site Propre

Le bon sens collectif

un cœur
d'agglomération
facile à vivre.



Sommaire

Editorial	3
Le TCSP : clef de voûte du Plan de Déplacements Urbains [PDU]	4
Le Transport Collectif en Site Propre : un choix raisonnable et concerté	5
La ligne Nord-Sud se dessine	6
Reconquérir l'espace public Entretien avec le Maître d'Oeuvre	7-8
Après une première phase de concertation, le programme du TCSP a évolué	9
Le nouvel itinéraire du TCSP	10-11
Un cœur d'agglomération beau... et facile.	12
Secteurs Sud et Liberté	13-14
République - Ecusson	15-16
L'hypercentre - Lieux significatifs	17
Le matériel choisi	18
Enveloppe financière Calendrier	19

Le TCSP s'inscrit dans un projet urbain global et de long terme



Depuis que Nîmes Métropole a décidé, par Délibération du 30 septembre 2004, de mettre en œuvre un système de Transports Collectifs en Site Propre, nous avons souhaité ouvrir une large concertation pour informer les acteurs concernés par le projet et nos concitoyens sur les différentes options, l'itinéraire et les choix techniques envisagés. Une première phase de concertation a été déterminante pour élaborer un avant-projet pertinent. Suite aux divers avis recueillis, nous souhaitons vous proposer **un projet plus attractif en termes d'offre de service** : site propre intégral, meilleur dimensionnement des parkings-relais, aménagements cyclables, réseau de transports en commun performant avec des lignes de bus à forte cadence... Par ailleurs, **l'aménagement urbain lié au TCSP sera un vecteur de cohérence spatiale, de qualité urbaine partagée et d'identité.**

L'axe Nord/Sud du TCSP permettra de remodeler l'espace public, depuis l'A54 jusqu'au cœur de ville. Le TCSP s'inscrit ainsi dans un projet urbain global et de long terme. Le développement économique, culturel et commercial de l'Agglomération a engendré un accroissement de population ; cette dernière souhaite allier harmonieusement activité professionnelle et vie familiale dans un cadre de vie agréable.

Avec ce projet, nous allons répondre à cette attente d'embellissement et de qualité de ville dans un souci permanent de cohérence urbaine et de respect des identités des lieux traités sur le tracé du TCSP. L'Axe Nord/Sud sera fonctionnel fin 2011. Dans la continuité, l'axe Est/Ouest circulera sur 17 kilomètres en traversant la ville depuis la sortie de l'Autoroute Nîmes Est jusqu'aux portes de la Vaunage ; des parkings-relais seront aménagés à l'Est comme à l'Ouest ainsi qu'à la Gare SNCF de Saint Césaire.

Le TCSP est le projet phare de notre démarche volontariste et déterminée en faveur des transports publics ; l'enjeu est de taille : répondre durablement à l'évolution des besoins de mobilité de nos concitoyens, tout en préservant leurs cadre et qualité de vie. Aussi, ce projet doit être partagé, au travers de cette concertation préalable, par tous les habitants de l'Agglomération Nîmoise.



Jean-Paul FOURNIER

Sénateur du Gard
Président de Nîmes Métropole
Maire de Nîmes

Le TCSP : clef de voûte du Plan de Déplacements Urbains [PDU]



Le TCSP est la véritable épine dorsale du PDU. Projet de transports et d'urbanisme, le TCSP, outre l'optimisation de la qualité de service pour les usagers, améliorera durablement la qualité de vie des habitants de Nîmes Métropole.



Le **Plan de Déplacements Urbains** adopté en Décembre 2007 est « une véritable révolution territoriale ». Il propose de mettre en place un système de déplacements reposant sur le développement des transports en commun, en lien avec des parkings-relais. Une politique de stationnement doit conforter les fonctions commerciales et résidentielles du cœur d'agglomération. Le PDU repose aussi sur le cadencement de l'étoile ferroviaire de Nîmes. Autres impératifs du PDU : la régulation et l'organisation du trafic automobile pour une meilleure cohabitation et la sécurisation des modes de déplacements non motorisés.



Le Transport Collectif en Site Propre : un choix raisonnable et concerté



Un Transport Collectif en Site Propre est défini par une voie, des équipements et un matériel roulant spécifique ainsi que par la réservation d'une emprise dédiée à la circulation du Bus à Haut Niveau de Service.

Différentes technologies de TCSP existent, notamment le **métro, le tramway, le tramway sur pneus et le Bus à Haut Niveau de Service.**

Quelle que soit sa technologie, un TCSP se caractérise par la continuité du haut niveau de service offert : vitesse commerciale, fréquence, régularité, capacité.

Des modes "lourds" tels que le métro ou le tramway sont adaptés à des Agglomérations de taille importante pour répondre à des fréquentations élevées. Toutefois, les Agglomérations de

taille moyenne ayant des problèmes de circulation ont elles aussi la nécessité de disposer de solutions alternatives performantes.

Le Bus à Haut Niveau de Service en est une, qui concilie performance avec une approche financière en adéquation avec le territoire de Nîmes Métropole.

Villes ayant adopté le mode du BHNS : Las Vegas, Montréal, Curitiba, Ottawa, Vancouver, Los Angeles, Nagoya, Stockholm, Rouen, Evry, Grenoble, Nantes, Lorient.

La ligne Nord-Sud se dessine

Le 15 Décembre 2008, le Conseil Communautaire a entériné le choix du Maître d'Œuvre pour la réalisation des différents aménagements de la ligne de l'axe Nord-Sud.

Le Maître d'Œuvre est l'atelier d'architecture lyonnais Gautier + Conquet, associé au toulousain Sotec ingénierie pour la partie technique et au paysagiste parisien Michel Corajoud.

On leur doit déjà l'aménagement du tramway de Mulhouse, de Saint-Etienne, de Clermont-Ferrand, de Lyon ou encore d'Athènes.

«L'aménagement lié au TCSP doit être un vecteur de cohérence spatiale, de qualité urbaine partagée et d'identité».

Le TCSP de Nîmes Métropole a obtenu un soutien financier de l'Etat dans le cadre de l'appel à projets lancé à l'occasion du Grenelle de l'Environnement. En effet, le projet s'inscrit dans les objectifs prioritaires de l'Etat :

- S'intégrer dans une stratégie urbaine globale prévoyant notamment des actions de densification le long des axes de transports et appuyée sur une politique d'urbanisation de nouveaux secteurs.
- Favoriser le report modal de la voiture particulière vers les transports collectifs et la complémentarité avec les autres modes de transport en veillant à valoriser les échanges et le maillage du réseau.
- Assurer des dessertes de qualité des grands équipements notamment les établissements scolaires et de formation, des pôles d'emploi.
- Prendre en compte le désenclavement des quartiers prioritaires au titre de la Politique de la Ville.
- Présenter une soutenabilité financière à long terme du projet lors de son exploitation, en fonction des ressources de l'autorité organisatrice.

Reconquérir l'espace public

Entretien avec le Maître d'Œuvre

Quelle était la commande passée par Nîmes Métropole pour l'axe Nord-Sud ?

Elle était claire : faire un TCSP performant, rapide et attractif.

En parallèle à l'aménagement propre d'une ligne de transport en commun, ce sera aussi l'occasion de réaménager et d'aller à la reconquête des espaces publics du centre ville et de la périphérie.

Beaucoup de villes en France et en Europe aménagent des projets urbains de ce type, lesquels repensent le partage de l'espace public, en faveur de mode de

transports doux : transports en commun, piétons, vélos. La voiture a une place de moins en moins importante.

Concrètement, qu'est-ce que cela va donner ?

Une voirie traitée comme un plateau, c'est-à-dire avec le minimum de dénivelés pour montrer que la voie publique est désormais un espace partagé, circulé mais aussi piéton. La difficulté est de faire cohabiter le bus, avec les voitures, les vélos, les piétons et les véhicules de livraison en centre-ville. .../...



Les stations du Bus à Haut Niveau de Service comme le mobilier urbain (bancs, potelets...) seront spécifiques et bien identifiés. Les stations seront assez épurées, afin que l'on puisse voir à travers et qu'elles ne soient pas un obstacle de plus dans l'espace urbain. Elles seront confortablement équipées, dotées du maximum d'informations pour les voyageurs.

Des pistes cyclables seront aménagées sur l'ensemble de la ligne, hormis sur une partie de la rue de la République qui est trop étroite.

Enfin, on peut signaler que beaucoup d'arbres et de végétations seront plantés, en ville comme en périphérie.

Ce projet est «une esquisse», une proposition. Il doit maintenant être débattu, concerté avec les élus et les habitants.

Quid de l'aménagement du centre-ville ?

Notre projet vise à rendre le centre-ville attractif et vivant. Il est très dommageable pour une ville que son centre se paupérise au profit des équipements périphériques ; c'est un véritable enjeu pour beaucoup de centres villes français. Le centre-ville nîmois est déjà très beau. Il faut davantage le mettre en valeur et l'embellir. Nous proposons de simplifier le mobilier urbain pour plus de lisibilité et de clarté. Nous gardons les larges trottoirs existants, mais en les dotant d'une pierre calcaire, qui va permettre de renvoyer plus de lumière. En effet, nous avons remarqué que l'éclairage nocturne, plutôt «angoissant», se situait sous les arbres ; il ne permet pas «une mise en relief» suffisante du patrimoine bâti et végétal. Aussi, il sera particulièrement étudié.



Après une première phase de concertation, le programme du TCSP a évolué

Ancien projet de TCSP

- 2/3 du trajet en aménagements provisoires.
- Risque de ne pas atteindre les objectifs de vitesse commerciale du fait de plusieurs sections en voie banalisée.
- Aléas de circulation élevés.
- Pas de requalification urbaine sur le secteur nord de l'itinéraire.

Modifications du programme : une nouvelle concertation

- **Faire un projet plus attractif** en termes d'offre de service.
- **Prise en compte** d'éléments mis en exergue lors de la première concertation par exemple, **site propre intégral pour garantir une meilleure fiabilité, dimensionnement plus important des parkings-relais, prolongation au sud, meilleure prise en compte des aménagements cyclables et plus d'aménagements urbains.**
- **L'ensemble de ces changements** implique des modifications substantielles du projet, d'où cette nouvelle phase de concertation pour un projet qui prend une nouvelle dimension en termes d'aménagements, de budget et de calendrier.

Tableau comparatif entre l'ancien projet et le nouveau projet de TCSP

	Ancien Projet	Nouveau Projet
Itinéraire	Costières – Coupole – Costières via Jaurès au retour	A 54 – Coupole – A 54 via République au retour
Parking relais	1	2
Pôle d'échange	0	1
Fréquence	10 mn	5 mn
Temps de parcours	18 mn	14 mn
Nombre de stations	14	13
Nombre de véhicules	8	10
Plate-forme	1/3 du parcours, le reste en aménagements provisoires	Totalité du parcours
Requalification urbaine	Sud de l'itinéraire et certains secteurs en ville	Totalité de l'itinéraire

Chiffres clés

- **6 km**
- **Vitesse commerciale : 20 km/h**
(identique à un tramway)
- **10 véhicules**
- **1 passage toutes les 5 minutes**
- **A 54 => Coupole : 14 minutes**



Le nouvel itinéraire du TCSP

- 100 % en aménagements définitifs
- 100 % de site propre
- Requalification urbaine sur l'ensemble du trajet
- Desserte plus au Sud : sortie A 54.
- Un second parking-relais d'environ 350/400 places situé à la sortie de l'A 54 (Nîmes-Centre)
- Le parking-relais des Costières devient un pôle d'échange intermodal avec une connexion du TCSP aux lignes interurbaines, cars de tourisme, modes doux, tout en conservant une fonction de parking-relais pour les usagers de la voie urbaine sud.

Les motivations du nouvel itinéraire

- Une ligne plus lisible et plus directe : pas de dissociation entre le sens aller et le sens retour, avec cependant le maintien d'une connexion avec l'axe Est-Ouest.
- Garantir la fiabilité du TCSP avec une forte réduction des aléas de circulation par une plateforme 100 % dédiée au TCSP sur la totalité de l'itinéraire.
- Garantie du maintien de la vitesse commerciale.
- Un service amélioré : 5 mn de fréquence aux heures de pointe, le fait d'être 100 % en site propre permet de garantir de meilleures fréquences avec le même nombre de véhicules (2 véhicules sont toutefois ajoutés pour prendre en compte la prolongation de 1.5 km de la ligne et conserver la même offre de service).
- Desserte de générateurs supplémentaires (CAF, A54 et plus de proximité avec Caissargues).

Un cœur d'agglomération beau... et facile

Amélioration du service aux heures de pointe, création de parkings-relais, augmentation du potentiel de dessertes et de fréquentation des usagers, diminution du temps de déplacement, amélioration de la circulation, notamment en centre-ville... Pour atteindre ces objectifs et renforcer le lien entre les populations urbaines et périurbaines, pour inscrire l'usage des transports collectifs dans le quotidien des habitants, le TCSP s'inscrit dans un projet urbain global et de long terme.

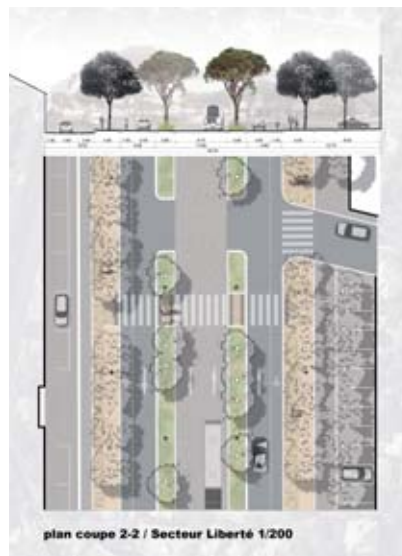
Secteurs Sud et Liberté

Rond-point Schumann



Secteurs Sud et Liberté

Avenue de la Liberté



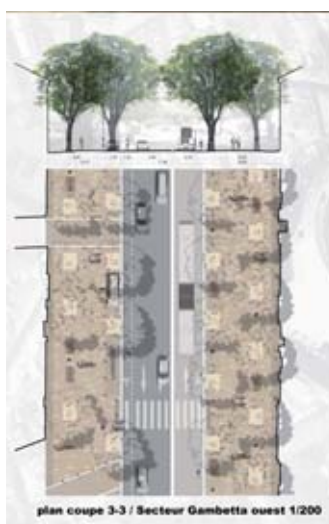
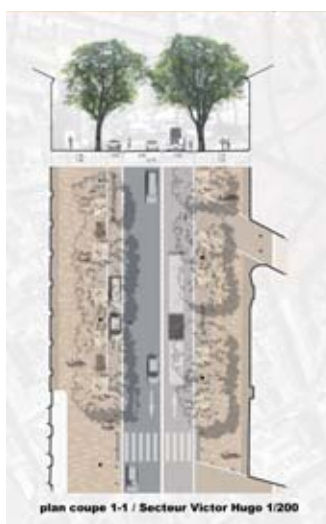
République - Ecusson

Station Dhuoda



République - Ecusson

Boulevard Victor Hugo



L'hypercentre

Lieux significatifs

Place Montcalm



Remarques : Le secteur sud de l'avenue Jean Jaurès est pris en compte dans le cadre du projet de requalification de l'avenue Jean Jaurès et le boulevard de la Libération a été traité dans le cadre du projet AEF.

Périmètre des traitements

- Avenue François Mitterrand
- Avenue de la Liberté
- Rue de la République
- Boulevard Victor Hugo
- Boulevard Alphonse Daudet
- Boulevard Gambetta
- Boulevard Amiral Courbet

En centre-ville les places suivantes seront réaménagées :

- Pl. de la Madeleine (St Paul)
- Place Questel
- Place St Charles
- Secteur Saint Baudile/Daguet
- Square de la Couronne

Le matériel choisi

Cahier des charges

- Design extérieur
- Design intérieur
- Livrée / Couleur / Personnalisation
- Confort
- Accessibilité / Guidage
- Information
- Lumière
- Environnement

*pare-brise incliné,
4 portes dont 2/3/4 : coulissantes,
soufflet d'articulation translucide, cache roues,
cache rétroviseur, vitrage sous baies,
trappes au pavillon transparentes.*

Matériel choisi

- Base Irisbus Créalis Articulé 18 mètres, 4 portes
- Développé spécifiquement pour Nîmes (Face avant - Intérieur)
- Gazole EEV
- Guidage Optique Siemens



Le matériel roulant du TCSP de Nîmes Métropole a fait l'objet de toutes les attentions dans sa mise au point en termes d'**accessibilité**, de **confort**, de **design** de façon à ce qu'il soit facilement identifiable dans la ville par rapport aux autres véhicules du réseau Tango.

Ce véhicule a donc été développé spécifiquement pour Nîmes par la société IRIBUS-IVECO.

L'accent a été mis en priorité sur l'accessibilité, pour laquelle, au-delà du système de guidage qui permet de s'approcher du quai de la même façon qu'un tramway, les espaces intérieurs ont été redistribués afin de faciliter les mouvements des personnes avec un maximum de sécurité.

En termes de confort, la conception du véhicule permet de disposer de sièges

confortables et spacieux ainsi que d'un maximum de lumière par la présence de vitrages sous baies, d'un soufflet translucide qui laisse passer la lumière et d'un éclairage étudié pour donner un côté convivial et chaleureux au véhicule.

Le TCSP disposera de plus de tous les systèmes d'information embarqués pour faciliter le voyage : plan de ligne dynamique, annonce sonore et visuelle des stations, informations en temps réel diffusées sur des écrans plats et bandeaux lumineux (on retrouvera aussi l'ensemble de ces informations aux stations).

Enfin, en termes de Développement Durable, le véhicule fonctionnera au gazole à la norme EEV, il n'est donc pas plus polluant qu'un véhicule roulant au Gaz (émissions : 151 gr de CO²/km).

Enveloppe financière Calendrier

1 - L'enveloppe financière

Poste	TOTAL
Études	5 241 000
Travaux	46 000 000
Matériel Roulant	7 400 000
Foncier (acquisition des terrains parking relais)	300 000
Total TCSP	58 941 000

*(C/KM : 8.6 M€ hors matériel roulant)
(A titre indicatif : coût d'un projet tramway similaire :
126 M€ hors matériel roulant, soit 21 M€/km)*

2 - Calendrier

- Phase études : janvier à décembre 2009
- Enquête publique : novembre/décembre 2009
- Consultations entreprises : 1er semestre 2010
- Travaux préparatoires : novembre 2009 - novembre 2010
- Travaux : décembre 2010 – décembre 2011 pour le TCSP
- Mise en service du TCSP : décembre 2011
- Fin des travaux d'aménagements urbains (places) : décembre 2012

3 - Accompagnement commerces/Artisanat/Services

En amont des travaux :

- Engagement d'une mission avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes et la Chambre de Métiers du Gard pour réaliser un diagnostic individualisé auprès de tous les commerces, artisans et prestataires de services impactés par le tracé.

Durant la période de travaux :

- Mise en place d'une Commission Amiable d'Indemnisation : cette commission sera composée des représentants des services de l'Etat (Tribunal Administratif, Préfecture, Trésor Public), de représentants des Chambres Consulaires, de représentants de Nîmes Métropole, de représentants du réseau Tango et de personnalités qualifiées

(expert comptable...). Cette commission vise à instruire les procédures d'indemnisation avec les entreprises dont l'activité peut subir un préjudice économique pendant la période de travaux du projet de TCSP.

- Création d'un guichet unique pour traiter les dossiers de demandes d'indemnisation.
- Mise en place d'un programme FisacGrands Boulevards (actions de communication, signalétique, accès aux espaces commerciaux, livraison commerce...).

Après la période de travaux :

- Réalisation d'études post TCSP (Observatoire Socio-économique).

**Concertation, participation,
information permanente.
Des rendez-vous ouverts
à tous les habitants
de Nîmes Métropole.**

EXPOSITIONS PUBLIQUES

du 1^{er} avril au 30 mai 2009

Nîmes Métropole

Le Colisée - 3 rue du Colisée - Nîmes

www.nimes-metropole.fr

Hôtel de Ville de Nîmes

Place de l'Hôtel de Ville Nîmes

www.nimes.fr

REUNIONS PUBLIQUES

le mercredi 22 avril à 18h30

Nîmes Métropole

Le Colisée - 3 rue du Colisée - Nîmes

le jeudi 30 avril à 18h30

Salle de conférence - Carré d'Art - Nîmes

**Pour faire part de vos remarques et suggestions :
concertation-tcsp@nimes-metropole.fr**



Développons durablement notre territoire

Nîmes Métropole

"Le Colisée" - 3 rue du Colisée

30947 Nîmes cedex 9

Tél. 04 66 02 55 55 - Fax. 04 66 02 55 20

www.nimes-metropole.fr